Une agression de plus au CP Rennes !

Ce vendredi 6 novembre vers 11h00, une nouvelle agression d'une violence inadmissible a eu lieu au QCDE2.

À la suite d'une réclamation virulente de la détenue F concernant sa cantine tabac, l'agente d'étage E2, accompagnée du gradé de roulement, s'est rendue à la cellule de la détenue, afin de lui expliquer pourquoi elle n'avait pas reçu l'intégralité de sa cantine.

Les explications données par les collègues ne semblaient pas convenir à madame, qui leur a hurlé dessus et s'est montrée de plus en plus agressive à leur égard, contestant vivement les explications qui lui étaient apportées.

Inutile pour les agents de rester plus longtemps, la détenue a été gentiment invitée à reculer dans sa cellule afin de pouvoir en refermer la porte.

La situation a dégénéré, la détenue a soudainement agrippé les avant-bras du gradé, qui est parvenu à lui maitriser les mains, avant de procéder à son immobilisation sur le lit.

Durant l'intervention, la détenue a porté de violents coups de pied à la collègue d'étage et l'encadrant, les blessant tous deux aux jambes.

La violence a atteint un niveau supérieur… À l'arrivée des renforts, **la détenue maintenue sur le lit, est parvenue lors du menottage par l'encadrant, à lui saisir l'entrejambe et à serrer avec force ses parties génitales. Elle l'a également griffé à l'oreille.**

Une collègue, arrivée en renfort, **a par ailleurs été blessée au genou** durant l'intervention. La détenue a été mise en prévention par l'officier de secteur et les agents présents. En chemin, elle s'est vantée de son geste sur le gradé et a tenté de lui porter d'autres coups, sans succès. Au QD, elle exprimera son souhait de « lui arracher » la prochaine fois.

FO JUSTICE DÉNONCE AVEC LA PLUS GRANDE FERMETÉ CETTE VIOLENCE INACCEPTABLE.

Hier matin, le 5 novembre, ce sont nos collègues du QMA qui ont été prises pour cible par une détenue : jet d'eau, crachats et tentatives de coups. De tels comportement sont intolérables.

Il est inadmissible que les personnels pénitentiaires soient ainsi pris pour cible, quotidiennement, dans l'exercice de leurs fonctions.

FO Justice apporte son soutien total aux agents agressés et blessés et leur souhaite un prompt rétablissement.

FO Justice exige une sanction disciplinaire exemplaire à l'encontre de la détenue F, **suivie de son transfert.**

CETTE VIOLENCE GRANDISSANTE ET DÉCOMPLEXÉE NE DOIT JAMAIS ÊTRE BANALISÉE.